



**L'ancien vice-premier ministre, Amadou Ali, est décédé ce 27 Septembre des suites de maladie. «Il a rendu l'âme dans l'avion le remmenant d'une évacuation sanitaire à Genève, en Suisse », confie une source.**

### **Biographie, Wikipedia.**

Amadou Ali est diplômé de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Yaoundé. Il a également suivi un cycle international d'administration à l'Institut international d'administration publique de Paris.

#### **Activités**[modifier | modifier le code]

Premier adjoint préfectoral de Ngaoundéré (1971-1972), directeur de l'Organisation du Territoire au ministère de l'Administration territoriale (1972-1974), secrétaire général du ministère de la Fonction publique (1974-1982), délégué général au Tourisme (1982-1983), délégué général à la Gendarmerie nationale (1983-1985), il est secrétaire d'État à la Défense chargé de la Gendarmerie nationale de 1985 à 1996.

En 1996, il est nommé secrétaire général de la présidence de la République avec rang et prérogatives de ministre, cumulativement avec ses fonctions de Secrétaire d'État à la Défense.

Il est ministre d'État délégué à la présidence chargé de la Défense de 1997 à 2001 puis ministre d'État, chargé de la Justice, garde des Sceaux de 2001 à 2004. Dans l'affaire Atangana, il prescrit à Luc Loe (1937-2001) la poursuite des enquêtes préliminaires sur la gestion de COPISUPR par Michel Thierry Atangana. Au terme de ces enquêtes, le directeur de la Police judiciaire rend un rapport selon lequel aucune charge ne peut être retenue contre l'accusé.

Le 8 décembre 2004, il est nommé Vice-Premier ministre, tout en restant ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Depuis 2011, il est ministre chargé des Relations avec les Assemblées<sup>1</sup> dans les gouvernements Yang II et III.